

Parcours maîtriser la gestion de l'entreprise - cce

Réf. GES0035

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de maîtriser la gestion de l'entreprise

A l'issue des épreuves de certification (cf. modalités d'évaluation), le bénéficiaire sera amené à valider les compétences suivantes :

- Connaître les techniques comptables afin de tenir une comptabilité au quotidien
- Produire et interpréter un compte de résultat et un bilan
- Exécuter les obligations fiscales
- Produire une gestion prévisionnelle de la trésorerie et budgétaire, ainsi qu'un contrôle des coûts
- Analyser des documents comptables et la situation de l'entreprise
- Evaluer l'activité et la rentabilité de l'entreprise
- Concevoir des outils et des indicateurs de suivi et de gestion de l'activité de l'entreprise

Prérequis nécessaires

Le certificat de compétences en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé au moins une fois une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel

Public concerné

Managers, responsables de services, toute personne travaillant dans un service comptabilité

Contenu pédagogique

Module 1 : Les écritures comptables quotidiennes (4 jours)

- Le plan comptable et les différentes classes
- La comptabilité en partie double
- L'enregistrement des achats, ventes
- L'enregistrement des opérations de trésorerie
- Le contrôle des comptes de banque et comptes de tiers

- Lire les informations comptables (balance, grand livre)

Module 2 : Les obligations fiscales de l'entreprise (2 jours)

- La TVA – définition
- Les différents régimes de TVA
- La TVA à décaisser
- L'élaboration des déclarations de TVA CA3 et CA12
- La comptabilisation des déclarations de TVA
- Les autres taxes dans les entreprises (TVTS, Taxe apprentissage, Taxe formation professionnelle)

Module 3 : L'arrêté des comptes et la préparation de la clôture (4 jours)

- La notion de rattachement à l'exercice
- Le suivi des investissements
- La vérification des comptes avant travaux d'inventaire
- Les charges et produits à régulariser
- La détermination des provisions
- Le choix des techniques d'amortissements
- L'impact sur le bilan et le compte de résultat par le jeu des écritures
- La cession d'immobilisation
- Les factures et avoirs à recevoir
- Les factures à établir, RFA à établir, Avoirs à établir
- Les charges et produits constatés d'avance
- Les écarts de conversion
- Les provisions pour dépréciation liées aux clients
- Les provisions pour risques et charges liées aux fournisseurs
- La détermination de la dette pour congés payés

Module 4 : Elaborer les documents de fin d'année (1 jour)

- De la comptabilité à l'élaboration du bilan et compte de résultat
- Le compte de résultat et ses différents niveaux
- La construction du bilan
- Les informations à fournir dans l'annexe

Module 5 : Analyse financière, des documents de l'entreprise et de son environnement (2 jours)

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 24 septembre 2024 - Page 2/6

- **Structures juridiques, statut social des dirigeants et statut fiscal de l'entreprise et incidences sur la présentation des comptes**
 - Les différentes structures juridiques de l'entreprise
 - Les statuts particuliers SCOP, Holdings, Microentreprise, SCI
 - Le statut fiscal et social du dirigeant
 - Le statut fiscal de l'entreprise
- **Le compte de résultat, la formation du résultat**
 - Le résultat d'exploitation
 - Le résultat courant avant impôt
 - Le résultat net
- **Le bilan comptable de l'entreprise**
 - Principes et objectifs d'élaboration du bilan
 - Les différents postes du bilan
 - Les informations de l'annexe de la liasse fiscale
 - Les amortissements et réserves : signification économique, incidences financières comptables et fiscales
 - Gestion de trésorerie
 - La structure du bilan fonctionnel
 - Les emplois : Actif
 - Les ressources : Passif
 - Le fonds de roulement : FR
 - Le besoin en fonds de roulement : BFR
 - La trésorerie
 - Le calcul des ratios « crédit clients », crédit « fournisseurs », rotation des stocks

Module 6 : Evaluation de l'activité de l'entreprise (contrôle de gestion) (2 jours)

- **Calcul et commentaires des ratios de gestion : les soldes intermédiaires de gestion**
 - Les soldes intermédiaires de gestion
 - La marge commerciale
 - La valeur ajoutée
 - L'excédent brut d'exploitation
 - La capacité d'autofinancement
- **Outils d'aide à la décision : seuil de rentabilité et calcul du coût de revient**
 - Le seuil de rentabilité : charges variables, charges fixes, calcul du chiffre d'affaires point mort et du chiffre d'affaires efficient
 - Le prix de revient horaire : calcul des heures travaillées, productives et facturables, détermination du coût horaire et du prix de vente

- **Analyse des coûts et répartition des charges**

- La notion de charges directes et charges indirectes
- Le calcul de la marge sur coûts directs
- L'établissement d'un compte de résultat par activité, par secteur, par produit
- Les reclassements à opérer : sous-traitance, crédit- bail, intérim

Module 7 : Le suivi de l'activité financière et le plan de trésorerie (1 jour)

- **Elaboration des tableaux de bord pour suivi de résultat**

- Les tableaux de bord opérationnels
- Les caractéristiques d'un tableau de bord de gestion efficace
- Les indicateurs de gestion mensuels
- Le budget des charges fixes annuelles
- Le résultat mensuel

- **Le plan de trésorerie mensuel**

- Principe d'élaboration : recettes, dépenses, incidence de la TVA
- Mise en place d'un plan de trésorerie permettant d'anticiper le solde en banque mensuel

- **Le reporting auprès des acteurs concernés**

Passerelles : inexistantes

Certification :

- Libellé de la certification : "Contribuer à la gestion de l'entreprise"
- Certificat de Compétences en Entreprise - CCE
- Code Répertoire Spécifique : RS 5373
- Certificateur : CCI France
- Date d'enregistrement de la certification : 17/03/2021
- Date d'échéance de l'enregistrement : 17/03/2026
- [RS5373 - Contribuer à la gestion de l'entreprise \(Certificat de Compétences en Entreprise - CCE\) - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr/certification/RS5373)

Code CPF

RS5373

Durée

16.5 jours pour un total de : 116 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 4 octobre 2024 au 10 mars 2025 à Saintes : 5220.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateurs consultants sélectionnés par la CCI pour leur expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité échanges d'expériences interentreprises, simulations filmées, exercices pratiques et exemples réels

Equipements pédagogiques : vidéo projecteur – paperboard- tableau interactif

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation : autoévaluation des bénéficiaires et/ou passage du Certificat de Compétence en Entreprise (CCE) « Contribuer à la gestion de l'entreprise », certification obtenue après avoir validé 80% des critères du référentiel. Le CCE est recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP et est éligible au CPF. Délivré par CCI France et reconnu au niveau national. Evaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de

réalisation de la formation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics en situation de handicap sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction de leurs besoins, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoïne.

Indicateurs-clés de la formation

indicateurs clés taux de certification 2023 : 58% nombre de bénéficiaires formés : 2021-2023 : 12 nombre de bénéficiaires ayant passé la certification 2021-2023 : 10

Taux de satisfaction : 83.33%

Nombre d'avis : 9